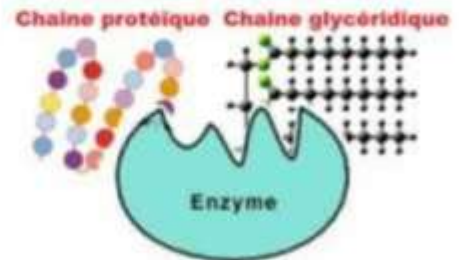




## NETTOYANT NEUTRE DÉGRAISSANT ENZYMATIQUE DES SOLS PAR AUTOLAVEUSE

- PH Neutre
- Dégraisseur des anfractuosités
- La présence d'enzymes est un complément efficace à l'action des tensioactifs à basse température
- Usage en agroalimentaire
- Enzymes issus de Bacillus sp et Aspergillus sp : Non OGM
- Hydrolyse notamment des :
  - protéines
  - triglycérides en mono- et diglycérides

NETTOYANT en PROFONDEUR  
à fonction BIO-DÉGRADANTE  
des SALISSURES



Avantage du pré-nettoyage enzymatique des sols :

- pas d'utilisation de nettoyant désinfectant présentant un risque environnemental = **diminution significative** des quantités de biocide utilisées.
- L'opération de désinfection se réalise en fin de travail = la dose nécessaire sera bien moindre.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide translucide
MASSE VOLUMIQUE	: 1000 environ
REACTION CHIMIQUE	: Neutre
pH pur	: 7.5 environ
ASPECT	: Limpide
COULEUR	: incolore
ODEUR	: fraîcheur marine
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 33,2 Dynes/cm

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Facilement rinçable, ne laisse pas de traces.

Ininflammable.

Ne renferme pas de phosphates.

Renferme des enzymes de nettoyage des anfractuosités des sols souillés par les dépôts organiques de protéines et de lipides.

Nettoyant concentré, économique, polyvalent, agit rapidement.

Fortement dégraissant et pénétrant, recommandé pour le nettoyage de toutes surfaces lessivables :

carrelages	revêtements plastiques	stratifiés
Surfaces sols	surfaces métalliques	bâches, stores
Sols cirés ou protégés		

N'attaque pas les métaux ferreux des infrastructures et matériels d'application.

Employé pour le nettoyage des locaux industriels, sols murs, portes, collectivités, écoles, grandes surfaces, magasins, galeries marchandes, halls d'exposition et de ventes, crèches, maisons de retraite, hôpitaux etc...



Existe également en version  
« usage manuel »

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

En nettoyage courant de sol à l'autolaveuse : utiliser à 2%.

Nettoyage en machine	A l'auto-laveuse		En autolaveuse, selon le matériel, nettoyer à une concentration de 2 parties pour 100 parties d'eau.	Rinçage facultatif
----------------------	------------------	---	--	--------------------

## EFFICACITÉ DES ENZYMES, OBJECTIF : REDUCTION DES CONTAMINATIONS MICROBIENNES

**RECHERCHE de l'INFLUENCE de l'association synergisée d'ENZYMES sur un biofilm provenant d'une contamination microbienne croisée associant bactéries et levures provenant de l'Institut Pasteur :** **BIOFILM** renfermant PSEUDOMONAS AERUGINOSA aérobies strictes ( Gram - ) Pyocyanique pathogène contaminant hydrique, STAPHYLOCOCCUS AUREUS saprophyte aéroanaérobie ( Gram + ) pyogène et pathogène, ESCHERICHIA COLI entérobactéries ( Gram - ) responsables contaminations fécales, CANDIDA ALBICANS (Levures) responsables des candidoses pathogènes et de la fleur du vin.



Surface sale initiale comportant des développements bactériens



Surface après nettoyage avec un nettoyant sans enzymes : il reste de nombreuses colonies de microorganismes



Surface après nettoyage avec le nettoyant enzymatique : réduction très significative du nombre de colonies de microorganismes

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimumale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou le numéro de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont consensuelles à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la composition de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'accrédite pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87300 du 27-03-1987 mis en vigueur au 01-01-1988.

Ref. 7386  
Révision n° 3  
218113 HJ



355, route de Montargis – 45700 Chevillon s/huillard

Tel : 07.49.34.19.93 Mail : diprome45@gmail.com

Page 2 sur 2

Révision n° 2 – HJM – 213294  
FT 3609

Préparation en eau déminéralisée à base d'une association d'agents d'agents tensioactifs non ioniques sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et d'auxiliaires technologiques synergisés à base d'enzymes spécifiques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



## RECOMMANDATIONS



### ATTENTION

**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

## Utilisations professionnelles

### CONTIENT

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- enzymes
- parfums
- agents conservateurs : benzisothiazolinone, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2h-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)
- fragrances allergisantes : Amyl cinnamal

Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Stocker dans un endroit tempéré.

### Protéger du gel au stockage

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : RER3-W066-D00W-4RQ0**

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette D.L.U.O.C. de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bien de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont complémentaires à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'accrédite pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87300 du 27-03-1987 mis en vigueur au 01-01-1988.

Ref. 7386  
Révision n° 3  
218113 HJ

**DIPROME** 355, route de Montargis 45700 Chevillon sur Huillard

Tél : 07.49.34.19.93 – Mail : [diprome45@gmail.com](mailto:diprome45@gmail.com) – Site web : [diprome.fr](http://diprome.fr)